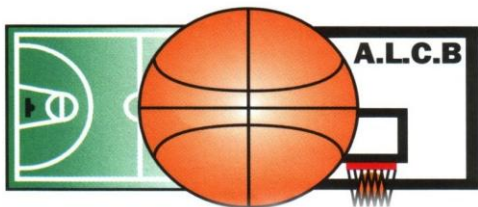


**Amicale Laïque  
Coudekerque - Branche**

# *40ème anniversaire de la création de Club*

## **Concours de dessins pour renouvellement du logo du club**

Dans le cadre du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'A.L.C.B qui se déroulera saison 2010/2011, nous organisons un concours de dessins, à partir du 15 mars 2010 jusqu'au 15 mai 2010, inclus autour de l'activité sportive que représente le basket.



# Amicale Laïque Coudekerque - Branche

## Règlement du concours :

### Article 1 : Objet du concours

L'Amicale Laïque de Coudekerque-Branche organise un concours de dessin ouvert à tous les licenciés et amis du club. Ce concours est gratuit. Le dessin vainqueur servira à créer le nouveau Logo du club.

### Article 2 : Thème du concours

Les dessins proposés devront s'inspirer de l'un des thèmes suivant : Le basket ball, le jeu, le terrain, le ballon, les symboles de la commune (hérisson, logo, blason) etc.

### Article 3 : Modalités de participation

Adresser la fiche d'inscription ci-jointe à la secrétaire du club Mme LORIDANT Jacqueline à défaut la déposer à son domicile 76 rue Alexandre DUMAS à Coudekerque-Branche.

Chaque dessin devra être un travail original, présenté sur support papier format A4 maximum.

### Article 4 : Réception des dessins

La date limite de réception des dessins est le 15 mai 2010.

Chaque dessin devra impérativement comporter au verso, écrit de façon lisible

Le Nom

Le Prénom

L'âge

Une adresse postale et ou une adresse e-mail (si possible)

AMICALE LAIQUE DE COUDEKERQUE-BRANCHE Siège Social : Hôtel de Ville - 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE  
Salle des Sports Jean Zay du Complexe Léo Lagrange - rue des Marronniers Tél:03.28.63.31.65

Association déclarée en Préfecture le 19 août 1971 sous le numéro 2628, Journal Off. du 26 août 1971, agrément Jeunesse et Sports le 6 mars 1990 sous le n° 59 S 1735



# Amicale Laïque Coudekerque - Branche

## Article 5 : La Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de dommage ou perte de dessins.

## Article 6 : Sélection et résultats du concours

Un jury se réunira fin mai 2010, afin de sélectionner le lauréat.

### COMPOSITION DE JURY

- Les membres du comité
- D'autres dirigeants du club

Le jury sélectionnera le dessin qui lui semble être le meilleur.

Le jury, souverain dans ses décisions, établira un classement des meilleurs dessins par ordre de préférence.

Les résultats seront annoncés officiellement le jour de l'assemblée générale du club le 15 Juin 2010.

Ils seront communiqués par courrier adressé aux gagnants ainsi que sur le site web de l'A.L.C.B : <http://www.alcbasket.fr>

Les lots devront être acceptés tels quels et ne pourront être changés ou remboursés.

Les lots sont nominatifs et ne peuvent être attribués à une autre personne.

Les dessins de tous les participants seront présentés lors de l'exposition des 40ans qui se tiendra à l'espace Jean VILAR à coudekerque-branche.



# Amicale Laïque Coudekerque - Branche

## Article 7 : Les prix

Le gagnant verra son dessin utilisé pour établir le nouveau logo de L'A.L.C.B.

## Article 8 : Dépôt légal

Le règlement est validé en réunion de comité par les membres directeurs. Celui-ci est publié par annonce en ligne sur le site Internet de club et téléchargeable.

## Article 9 : Droits d'auteur et droits d'image

Les dessins réalisés par les participants ne feront en aucun cas l'objet de versement de droits d'auteur et de diffusion.

Chaque candidat renonce à ses droits patrimoniaux sur son dessin, l'A.L.C.B. pouvant exploiter les dessins dans toutes les circonstances et sur tous les supports qui lui conviendront.

La présente cession est consentie à titre gratuit.

## Article 10 : Divers

Aucun dessin ne sera retourné à son auteur.

Les participants autorisent en cas de sélection en tant que lauréats, la représentation gratuite de leurs œuvres dans le cadre de ce concours (médias, articles de presse, albums, etc...)

La participation à ce concours implique pleinement l'acceptation du présent Règlement.

L'A.L.C.B. organisatrice de ce concours ne saurait être tenue responsable si pour des raisons indépendantes de sa volonté, cas fortuit ou force majeure, le concours était totalement reporté ou annulé.

Elle se réserve le droit de modifier, de prolonger ou d'annuler le présent concours sans que sa responsabilité soit engagée.



# Amicale Laïque Coudekerque - Branche

## Concours de dessins pour renouvellement du logo du club

### FICHE D'INSCRIPTION

Nom, Prénom : .....

Age : ..... Equipe : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Téléphone : .....

E mail : .....

Texte de présentation personnelle du dessin (facultatif) :

.....

.....

.....

.....

Je déclare posséder les droits des images confiées à l'organisateur du concours, avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter tous les termes.

Fait à ..... Le .....Signature (représentant légal)

AMICALE LAIQUE DE COUDEKERQUE-BRANCHE Siège Social : Hôtel de Ville - 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE  
Salle des Sports Jean Zay du Complexe Léo Lagrange - rue des Marronniers Tél:03.28.63.31.65

Association déclarée en Préfecture le 19 août 1971 sous le numéro 2628, Journal Off. du 26 août 1971, agrément Jeunesse et Sports le 6 mars 1990 sous le n° 59 S 1735